

66^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

30 avril 2024



Ouverture de la séance

Le président, Augusto Cosatti, ouvre formellement la 66^{ème} Assemblée Générale de l'association.

Il salue les membres, les amis, les partenaires institutionnels et associatifs et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

M. Cosatti annonce la présence de Madame Anne Hiltpold, Conseillère d'État en charge du Département de l'instruction publique pour une allocution.

Les personnes excusées :

La liste des personnes excusées est disponible sur demande.

Les membres actifs présents :

Les membres actifs présents : 32 membres parents et amis (dont 10 membres du comité), 3 membres soutien et 10 partenaires.

Partie statutaire

Nomination des scrutateurs : [Madame Elvira David Coppex](#) et [Monsieur Jérôme Laederach](#).

1. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale est ouverte à tous nos partenaires, mais seuls les membres parents ou amis qui ont reçu à l'entrée un carton de vote bleu ont le droit de voter.

Il n'y a pas eu de propositions individuelles transmises.

L'ordre du jour est approuvé sans modification (32 pour, 0 abstention, 0 contre).

2. Rapport de la présidence pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

M. Cosatti renvoie l'assemblée au rapport annuel présentant les activités et nos actions en 2023 et précise que ce dernier, ainsi que les comptes approuvés et le procès-verbal de l'assemblée générale, seront disponibles auprès du secrétariat et sur le site d'insieme-Genève (www.insieme-ge.ch) mi-mai 2024.

A- Evènements marquants de l'année 2023

- **Réorganisation du secrétariat**

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, des changements ont été opérés au niveau du secrétariat. Un renfort plus que nécessaire a été alloué au pôle séjours de vacances, qui est aujourd'hui de 1,35 ETP (une augmentation de pratiquement 0,5 par rapport à l'année précédente).

Au niveau du secrétariat, l'engagement :

- d'une assistante de direction,
- d'une personne à l'accueil.

- **Séjours de vacances et courts séjours**

2023 a été une année particulière, liées à de nombreuses demandes de séjours pour des participants qui nécessitent un accompagnement individuel. De plus, il a aussi fallu faire face à l'augmentation du coût de la vie. Le budget prévisionnel a dû être revu et un travail conséquent a dû être fourni pour trouver des fonds pour couvrir le déficit annoncé. Comme mentionné dans le rapport d'activités, les séjours et courts séjours représentent plus de 70% de nos charges.

L'Etat a été informé de ce déficit important et des démarches ont été réalisées auprès des donateurs privés pour une aide supplémentaire. Ces derniers ont répondu positivement et ont permis de boucler l'année avec un résultat positif. M. Cosatti reprendra ce point plus loin.

L'idée fondatrice des séjours est que tout le monde puisse partir en vacances, même les personnes qui présentent des difficultés majeures de comportement. Comment imaginer refuser des participants pour qui les vacances sont si importantes, sans parler des parents qui attendent ce moment de l'année pour pouvoir souffler ? Ce principe nous ne devons pas y déroger, même si nous devons en assumer un coût supplémentaire et prendre des risques. Dans nos séjours, nous acceptons tout le monde, mais nous devons reconnaître que pour un certain nombre de vacanciers, l'accompagnement est particulièrement compliqué. C'est pourquoi, pour répondre à cette demande d'accompagnement particulier, un projet pilote visant à organiser un séjour avec un accompagnement renforcé va voir le jour en 2024. Là aussi, il faudra trouver un financement.

- **Implication pour une meilleure qualité de vie des personnes en situation de handicap et des familles**

L'accueil à temps partiel

Ce sujet est important. Depuis 6 ans, des sollicitations sont faites auprès du Département de la Cohésion Sociale pour que l'accueil à temps partiel ainsi que l'accueil temporaire et d'urgence, soient des prestations offertes dans le canton de Genève. Il n'y a toujours pas de réponses concrètes à ce sujet alors que la demande des familles est bien réelle. Un projet pilote a été réalisé dans le cadre de Clair-Bois et un rapport a été publié sur ce projet dont le contenu n'a pas été transmis aux associations. Le département a mandaté un bureau d'études de politique sociale pour faire une analyse des modèles d'ATP et de leur pertinence dans notre canton. Un rapport doit être produit. M. Cosatti espère que nous pourrions rapidement en prendre connaissance.

L'organe de contrôle

La création d'un service de contrôle de prestations socio-éducatives (SCOPSE), annoncé par le DCS en janvier 2023, devrait être effective cette année. Depuis 5 ans insieme et cerebral-Genève se mobilisent pour cette création.

B- Prestations et vie associative

- **Conseil et soutien aux familles**

Comme en 2022, plus de 150 familles ont été accompagnées. Avec les moyens actuels mis en place pour cette prestation, il est difficile d'assurer la totalité de ces activités de conseil. Des projets pour répondre aux demandes sont en étude, dont un pour proposer des journées de formation pour les parents afin de leur donner des outils facilitateurs du quotidien. Pour le réaliser, des ressources supplémentaires devront être trouvées.

En lien avec notre observation concernant les demandes de soutien pour les familles avec des enfants mineurs qui sont toujours plus nombreuses, le projet de créer un poste à 50% pour pouvoir continuer à répondre à l'ensemble des demandes en 2024 est à l'étude.

- **Défense des droits et des intérêts**

Des collaborations ont été mises en place avec les différents partenaires, l'Etat et nos associations consœurs (cerebral-Genève, autisme-Genève) sur plusieurs thématiques.

Les difficultés de planification tant pour l'école que pour les structures pour adultes.

Les situations catastrophiques que doivent vivre les élèves, les personnes et les familles dans ces périodes de transition doivent disparaître. Une réelle planification doit être mise en place.

Les ateliers de travail thématiques organisés par l'OAIS

Dans le cadre des 10 ans de la ratification de la CDPH par la Suisse, les éléments essentiels pour des travaux sur le plan stratégique et la rédaction de la loi pour l'égalité et contre les discriminations dans le domaine du handicap ont été menés. Nos représentants ont mis en avant les éléments essentiels pour favoriser l'inclusion et une meilleure qualité de vie en lien avec différentes thématiques liées principalement à l'habitat, au travail, à la formation, aux loisirs, à la culture et aux sports, à la santé, à la législation et à la communication.

La qualité de vie dans les institutions

La qualité de l'accompagnement dans les EPH, les activités proposées aux personnes vivant en résidence ou fréquentant les centres de jour, sont une préoccupation récurrente pour les parents et pour notre association. Dans l'édito M. Cosatti parlait de ces personnes vivant en EPH pour qui l'autodétermination et l'autonomie étaient des concepts quasi-abstraites. On parle de ces personnes qui présentent des comportements défis et qui ont une déficience intellectuelle. Il a insisté sur l'importance de mettre des moyens d'accompagnement pour ces personnes, tout en étant conscient qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème de moyens, mais aussi de méthodes et de stratégies à mettre en place par les équipes dans les appartements et les centres de jour. M. Cosatti redit sa reconnaissance du travail réalisé par les équipes socio-éducatives et ce, malgré les différends qui peuvent parfois exister. Il profite de cette occasion pour les remercier.

L'école inclusive

insieme s'est clairement positionnée en faveur d'une école inclusive. Déjà en 1994 les parents se mobilisaient avec la pétition de 1994 en faveur de l'intégration scolaire. En 2023, le dépôt du PL 13245 sous-titré « Pour une véritable inclusion, cessons de séparer les enfants différents ! » a relancé la question et notre association lui apporte son plein soutien. Ce projet pragmatique et réaliste, qui prévoit un accompagnement en classe pour toutes les catégories d'élèves, allant de la classe inclusive aux classes spécialisées, mais dans un établissement d'enseignement régulier. Il préconise également le principe de proximité de l'école par rapport au lieu d'habitation de l'élève. Nous avons récemment argumenté en faveur de ce PL, dans le cadre d'une audition de la commission de l'enseignement du Grand Conseil.

Le groupe de travail « formation initiale »

Concernant la formation des futurs éducateurs, un constat a été fait : la thématique du handicap n'est pas suffisamment présente dans la formation initiale. L'idée est donc que les filières de formation corrigent le tir par rapport à ce constat. À l'initiative d'insieme, Cerebral et autisme, un groupe de travail s'est réuni en 2023. Il est constitué des 3 associations, de représentants d'INSOS, de l'AGOEER, du DCS, du DIP. L'HETS a été invité à une séance. L'objectif de ce groupe est de produire des recommandations sur comment traiter davantage le « handicap » dans la formation initiale.

Le groupe de travail « facturation »

Ce groupe, composé d'insieme et cerebral-Genève a repris certaines thématiques.

Le Forfait pour Dépenses Personnelles - FDP s'élève à CHF 450.- par mois depuis plus de 13 ans et ne suffit plus pour une majorité des personnes qui vivent dans un EPH. Nous avons demandé qu'il soit augmenté et aligné sur le FDP d'autres cantons à CHF 560.- par mois.

Le coût des transports a une incidence très importante sur le budget de nombreuses personnes et les limites dans leur accès à la vie de la cité. Des mesures doivent être trouvées pour que les transports individuels soient au même tarif que les transports publics ou, du moins, à un prix très abordable.

Actions de soutien et sensibilisation

Coupe de Noël

Nous avons pu avoir un stand lors de cette importante manifestation. Le but était d'avoir une visibilité auprès de la population genevoise. De nombreuses personnes sont passées sur le stand et nous avons pu leur apporter un nouveau regard sur le handicap. L'organisation de cet événement a rassemblé et mobilisé un nombre important de bénévoles, que M. Cosatti remercie chaleureusement.

Vente des cœurs en chocolat, actions de soutien

Comme les dernières années, la vente de cœurs en chocolat se fait uniquement par le biais de notre boutique internet. Si le bénéfice n'est pas spectaculaire, la vente des cœurs en chocolat reste un acte important de solidarité à l'égard de l'association.

Insieme CH

Départ de Monsieur Harald Wittekind après 20 ans passé comme membre bénévole du comité central. Si une personne est intéressée pour prendre le relai, elle peut prendre contact avec le secrétariat pour en parler.

C- Finances de l'association

• Bilan financier

L'exercice 2023 s'est soldé par un bénéfice de CHF 14'000.- (arrondi) contre une perte de CHF 35'000.- en 2022. Il est à relever dans le compte de fonctionnement l'importance des coûts des salaires dans le poste « Séjours de vacances et courts séjours » : CHF 1'300'000.-

M. Cosatti souligne également la ligne des « Dons » dans la même rubrique de CHF 300'000.-. Ils proviennent essentiellement de fondations privées. Sans ces dons, nous aurions eu une perte d'exploitation.

A noter également une augmentation de CHF 90'000.- sur les fonds affectés Art. 74 OFAS. Il s'agit d'une réserve ajustée en cas de remboursement à l'OFAS. Des informations claires seront transmises à l'automne 2024 par l'OFAS.

Avec un budget de pratiquement CHF 1'800'000.-, les séjours de vacances restent le poste principal dans le compte d'exploitation. Il faut donc garantir leur financement. A titre de comparaison, en 2007, pour un nombre légèrement inférieur de vacanciers, le budget d'exploitation des séjours était 2 fois inférieur à celui d'aujourd'hui.

• Recherche de fonds

M. Cosatti rappelle que les subventions de l'OFAS, du canton, de la ville de Genève, des communes ainsi que les dons ne permettent pas de financer la totalité de nos activités. Malgré le soutien de fondations privées, nous devons chercher des fonds pour pérenniser les prestations, et si possible les étendre. Par exemple, pour les courts séjours destinés aux personnes vivant en famille, la demande est croissante.

La recherche de fonds est donc cruciale. Une tâche que nous avons mise en suspens en 2022, et que nous avons redémarrée en 2023, en collaboration depuis le 1^{er} octobre avec *Emilie Compagnie consulting*, une entreprise externe. Emilie est régulièrement présente dans les locaux d'insieme.

D- Conclusion

Lorsque des parents viennent à insieme, c'est pour trouver de l'aide pour une question administrative (les SPC, les impôts, etc.), un conseil sur les démarches à entreprendre pour leur enfant, un accompagnement dans une réunion avec l'institution qui accueille leur enfant ou pour tenter de trouver des réponses pour l'avenir. D'autres viennent pour partager leurs problèmes et leurs interrogations avec d'autres parents et avec l'équipe du secrétariat, pour avoir des moments de répit ou pour faire du bénévolat. Quelle que soit la raison de leur venue, elle est motivée par l'envie, et aussi par la rage de tout faire pour le bien-être de leur enfant. insieme est là pour eux ! Et nous ne devons pas, nous ne pouvons pas les décevoir ! Tout doit être entrepris pour qu'ils aient des réponses à leurs attentes. C'est notre motivation. C'est notre travail !

E- Remerciements

M. Cosatti remercie tous les partenaires institutionnels : les communes, la ville de Genève, le canton et la confédération qui nous soutiennent financièrement ainsi que toutes les collectivités publiques. Il remercie également tous nos donateurs, sans qui une partie de nos prestations ne serait pas possible. Un remerciement chaleureux pour l'équipe du secrétariat et de la colonie de Genolier pour leur travail et leur engagement de tous les jours dans l'association.

M. Cosatti remercie aussi tous les acteurs d'insieme : les parents, les amis, les professionnels, les membres des commissions, les délégués dans les conseils de fondations et d'administration.

Merci à tous et plus particulièrement aux membres du comité qui s'investissent sans compter dans différents sujets, ... et qui se lèvent tôt certains samedis matin pour assister aux réunions du comité.

Merci également aux moniteurs et aux responsables des séjours pour leur investissement auprès des participants à nos séjours.

Enfin, un grand merci à nos bénévoles pour les nombreuses heures qu'ils consacrent à notre association.

F- Questions ?

Pas de question, ni de commentaire.

3. Rapport annuel 2023

Le rapport d'activités 2023 a été envoyé à tous les membres actifs pour qu'ils puissent en prendre connaissance et voter ce rapport afin de donner décharge au comité.

Le rapport annuel 2023 est approuvé à l'unanimité (pour 32, contre 0, abstention 0) et les membres déchargent ainsi le comité.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Nicolas Robert, d'UNIFID SA, prend la parole. Les membres ont reçu le rapport de l'organe de révision pour les comptes 2023. Il reprend les éléments du rapport en mentionnant que l'organe de révision, lors de son contrôle, « ... n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation et révision des états financiers, la directive départementale de bouclage 2023, la loi suisse et les statuts. ».

Monsieur Robert recommande d'approuver les comptes.

Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité (pour 32, contre 0, abstention 0).

5. Élection du comité et décharge

Démission du comité

Les membres du comité démissionnent en bloc.

Élection du comité

Les membres suivants se représentent à l'élection du comité :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - Anne-Marie Oberson | Christian Frey |
| - Françoise Grange Omokaro | Harald Wittekind |
| - Jean-Yves Torchet | Kaouther Chérif |
| - Marie-France Sarfati | Romano Mazzolari |
| - Ruth Lee Foley | Vincent Giroud |
| - Augusto Cosatti. | |

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (pour 32, contre 0, abstention 0) et l'assemblée générale donne décharge au comité élu pour la gestion de 2024. Le comité constituera son bureau lors de sa prochaine séance de comité qui aura lieu le 1er juin 2024. L'information sera transmise aux membres sur le site internet et dans la feuille d'infos du mois de juin.

6. Communications et propositions individuelles

Aucune communication ou proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat dans les délais indiqués. A la fin de la seconde partie, M. Cosatti invite toutes les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'une verrée.

Clôture de la partie statutaire

Rédigé par
Augusto Cosatti
Président



Céline Laidevant
Secrétaire générale



Deuxième partie

M. Cosatti accueille Madame Anne Hiltpold, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique pour une allocution et la remercie d'avoir accepté de s'exprimer dans le cadre de l'Assemblée de notre association.

Madame Hiltpold ne va pas reprendre l'ensemble des éléments mentionnés dans le plan d'action du DIP qui se trouve sur le site

<https://www.ge.ch/document/ecole-qui-evolue-mieux-repondre-aux-besoins-tous-eleve>

La vision étant d'offrir des conditions d'accueil favorables à tous les enfants et leur permettre de s'épanouir.

Les défis vont être nombreux

1- Permettre une entrée en scolarité avec la prise en compte des besoins en favorisant la communication et des meilleures conditions d'accueil. Réorganisation et renfort pour les 1P et 2P.

2- Assurer des suivis adaptés sur les périodes de transition et plus particulièrement la transition avec le monde adulte qui rencontre de nombreux obstacles pour certains liés à un manque de communication. L'OAIS et l'OMP vont renforcer leur collaboration : renforcer le partage d'informations et renforcer la planification.

3- Réfléchir aux places d'accueil en résidence pour les mineurs.

Le DIP continue à travailler avec les structures subventionnées et AH s'engage pour améliorer les choses. Il est nécessaire que le canton travaille main dans la main avec les institutions subventionnées pour répondre aux besoins.

Un échange a ensuite lieu sur la vision pour l'avenir, le PL13245, la formation professionnelle, la collaboration avec des associations qui interviennent pour l'accompagnement pour l'inclusion, les horaires des écoles spécialisées en site propre, les difficultés d'inclusion au GIAPP, le travail en partenariat avec les institutions subventionnées, la collaboration avec les associations, le manque de locaux pour l'accueil de nouvelles classes et une future réflexion sur le thème du soutien aux proches aidants à laquelle les associations seront associées.